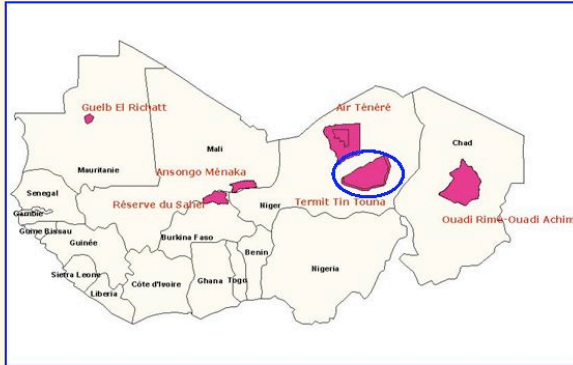


## NIGER

### Réserve naturelle nationale de Termit et de Tin Touma



#### Pressions anthropiques

1. Braconnage (accentué par la présence militaire et par la présence de sites de forage et de prospection pétrolière)
2. Activités d'exploitation pétrolière
3. Surexploitation du bois (pour le fonçage des puits traditionnels et la confection des tentes).

**Superficie proposée:** 10 000 000 ha

**Catégories UICN:** Inconnue

#### Contexte

**Date création :** processus en cours.

**Acte de création :** processus en cours avec l'appui d'un projet

**Institution de gestion :** Etat, à travers le Ministère de l'Environnement et de Lutte contre la Désertification (appui projet).

**Les limites de l'AP :** la limite de l'aire protégée est connue des autorités de gestion, mais n'est pas connue des résidents/utilisateurs des terroirs voisins.

**Le règlement de l'AP :** les mécanismes pour contrôler l'utilisation inappropriée des sols et les activités illégales dans l'aire protégée ont été préparés.

**L'application de la loi :** le personnel (pour le moment sur projet) dispose d'un niveau de compétences/ressources acceptable pour faire appliquer la loi et la réglementation de l'aire protégée.

**Inventaire des ressources :** l'information est disponible sur les habitats sensibles, les espèces ou les valeurs culturelles de l'aire protégée. Cela permettra d'assurer la planification, la prise de décision et le travail de monitoring lors

#### Planification

**Objectifs :** 1) Conservation de l'écosystème et de sa biodiversité 2) Développement des populations locales 3) Sauvegarde de espèces emblématiques et en voie d'extinction (Addax, Gazelle dama) 4) Création d'une base de données sur les espèces sahélo-saharienne à travers leur suivi scientifique.

**Configuration AP :** la configuration de l'aire protégée sera une contrainte à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion du fait de son immensité (tout en offrant la possibilité de protéger des espèces mobiles). Certaines parties sont d'ailleurs impossible à atteindre en véhicule. C'est pourquoi plusieurs niveaux de surveillance sont envisagés en fonction des objectifs de conservation.

**Plan de gestion/aménagement :** l'aire protégée ne dispose pas de plan de gestion/aménagement pour le moment.

**Plan de travail :** un plan de travail existe dans le cadre du projet en cours, et les activités sont réalisées sur la base des objectifs de ce plan, mais elles ne sont pas encore arrivées à terme.

**Suivi évaluation :** il n'existe pas de mécanisme spécifique de suivi évaluation.

## Intrants

### Moyens humains

- personnel de l'AP :
  - 3 personnes de l'administration
  - 15 personnes de projet
- principales occupations déclarées :
  1. Application de la loi et surveillance
  2. Travail avec les communautés locales
  3. Monitoring

### Recherche

Il existe un programme intégré de recherche, adapté aux besoins de gestion de l'aire protégée. Les sujets de recherche en cours ou planifiés comptent notamment des études sur la distribution et le comportement des addax, des gazelles dama et des vautours oricous.

### Moyens financiers

Budget du projet de conservation : 950 000 000 F CFA pour la période de 2009 à 2011.



T. Rabeil  
(ASS-Niger)

## Résultats

### Accueil des visiteurs

Il s'agit d'une aire protégée en zone saharienne essentiellement, le mode d'accueil est donc basé sur le tourisme saharien itinérant avec des tentes.

### Droits et taxes

Inexistants.

### Etat des lieux:

Une partie de la biodiversité et des valeurs écologiques et culturelles sont partiellement dégradées, mais les valeurs essentielles n'ont pas été sévèrement endommagées

### Accès

Les systèmes de protection permettent un contrôle modérément efficace de l'accès et de l'utilisation de l'aire protégée selon les objectifs définis. Des solutions sont envisagées pour améliorer ce contrôle dans certaines zones de l'aire seulement..

## Processus de gestion

### Gestion des ressources naturelles

Un réseau d'information et de communication a été mis en place entre la population, les agents communautaires, le projet et les agents de l'Environnement pour lutter contre les exactions. Ce réseau est dorénavant véritablement opérationnel avec la création de la brigade interrégionale.

### Gestion du personnel

Le nombre d'employés est insuffisant pour répondre aux activités essentielles de gestion. Au niveau de la surveillance, il faudrait équiper les 6 postes frontières de l'AP de 5 forestiers avec un véhicule et un système de communication.

### Gestion du budget

Le budget apporté par les partenaires projets (FFEM et UE) dispose de mécanismes de contrôle de gestion financière propres.

### Infrastructure et équipement

Il y a des infrastructures administratives (bureaux) et des équipements de surveillance (4 véhicules, téléphones satellitaires, GPS, Pocket PC, jumelles, caméras digitales, matériel de camping), mais des insuffisances subsistent.

### Education et Sensibilisation

La sensibilisation locale est réalisée avec les ONG locales et le personnel du projet. Une sensibilisation nationale est également assurée dans la presse (Newsletter, posters, articles) et les documentaires télévisés.

### Secteur privé et public autour de l'AP

La collaboration avec les leaders locaux s'est traduite par une déclaration officielle d'engagement en faveur de la protection de la faune. Elle concerne les mairies, les préfectures, les gouvernorats des régions, les députés locaux, les différents services étatiques déconcentrés de l'état (élevage, hydraulique, etc.), et les militaires de la zone, de la région et au niveau national. Il existe enfin une collaboration avec les ONG et projets partenaires au développement évoluant autour de l'AP.

### Communautés locales

Les communautés locales contribuent directement à la prise de certaines décisions concernant la gestion à travers un cadre de collaboration local.

### Tourisme :

La collaboration entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques en vue d'améliorer la qualité des prestations des services proposés et le maintien des valeurs de l'aire protégée reste limité. Les opérateurs touristiques restent très indépendants.